

Face à la crise qui s'annonce, des entreprises se mobilisent pour le maintien de l'emploi grâce à deux mécanismes sociaux inclusifs et innovants

Nos entreprises, pour beaucoup d'entre elles rassemblées depuis décembre 2018 au sein du Collectif pour une économie plus inclusive, se sont notamment engagées à déployer des actions concrètes visant à favoriser l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

Cet engagement se traduit par la mise en place de groupes locaux¹, au plus près des besoins, qui mobilisent les réseaux de chaque entreprise du Collectif et réunissent l'ensemble des acteurs territoriaux (nos entreprises, PME partenaires, collectivités territoriales, associations, services locaux de l'emploi, services publics décentralisés). Ensemble, nous répertorions les besoins de compétences non pourvus et mettons à disposition nos moyens au service des personnes qui sont les plus éloignées de l'emploi. Nous portons une attention toute particulière aux jeunes et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Cet engagement nous a conduit récemment à lancer une plateforme commune d'offres d'alternance et à accroître significativement le nombre d'apprentis et d'alternants accueillis dans nos entreprises (près de 70 000 en 2020).

La vitalité des échanges que nous avons eus avec l'ensemble des acteurs de l'emploi sur ces territoires nous fait mesurer l'urgence d'aborder encore plus ces problématiques sous l'angle de l'efficacité locale au niveau des bassins d'emploi plutôt qu'au niveau national ou catégoriel.

Notre responsabilité nous engage à innover socialement pour faire face à l'ampleur prévisible de la crise économique et sociale qui s'amorce déjà. Pour cela, nous souhaitons optimiser les transitions professionnelles, en assurant à la fois la protection des salariés les plus exposés et en les formant aux métiers d'avenir. Cela répond aux enjeux de transformation durable des entreprises et des compétences que cette crise inédite révèle. Ainsi, avec l'appui d'organisations syndicales et patronales, nous avons créé deux mécanismes complémentaires visant à renforcer localement la résilience du marché de l'emploi.

La *plateforme de mobilité territoriale* agit comme accélérateur de transitions professionnelles et permet de fluidifier les parcours inter-entreprises au sein d'un territoire via :

- L'identification des compétences disponibles et des postes à pourvoir ;
- L'identification des parcours permettant de valoriser les compétences du salarié en mobilité et de sécuriser son intégration dans son nouveau métier ;
- L'accompagnement du salarié, entre entreprise d'origine et d'accueil grâce à un dispositif spécifique (communication, ingénierie, évaluation, tutorat, ...).

Le *Parcours de développement de compétences* vise à protéger les salariés peu qualifiés dont l'emploi est menacé, en leur proposant un cycle long de formation certifiante les préparant à des métiers d'avenir, tout en maintenant leur contrat de travail et leur salaire pendant cette durée. Forts d'une qualification professionnelle adaptée aux besoins, ils auront accès à de nouveaux emplois, dans l'entreprise, dans d'autres entreprises du Collectif, ou sur le marché de l'emploi qui sera plus favorable à l'issue de la crise actuelle.

Pour faire face aux tensions économiques et sociales qui se profilent, nous souhaitons mettre, dès aujourd'hui, ces deux mécanismes au service de la mobilisation engagée par les différents acteurs de l'emploi pour en accélérer l'expérimentation et le déploiement là où cela est nécessaire et pertinent,

¹ Dans plus dix territoires : Marseille, Seine-Saint-Denis, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Rouen, Lille, Nantes, Toulouse, et Grenoble.

et pour enrichir le dialogue social et territorial. Nous appelons ainsi, pour en massifier urgemment le recours et l'efficacité, à leur insertion dans les dispositifs publics existants.

Les signataires :

- Sébastien Bazin, Accor
- Sophie Boissard, Korian
- Alexandre Bompard, Carrefour
- Jean-Laurent Bonnafé, BNP Paribas
- Christophe Catoir, Groupe Adecco
- Thierry Chiche, Elsan
- Philippe Delpech, Sonepar
- Thierry Derez, Covea
- Emmanuel Faber, Danone
- Antoine Frérot, Veolia
- Olivier Girard, Accenture France & Benelux
- Nathalie Jaoui, Groupe CRIT
- Jean-Bernard Lévy, EDF
- Denis Machuel, Sodexo
- Florent Menegaux, Groupe Michelin
- Frédéric Oudéa, Société Générale
- Carlo Purassanta, Microsoft France
- André Renaudin, AG2R La Mondiale
- Stéphane Richard, Orange
- Alain Roumilhac, ManpowerGroup France
- Jean-Dominique Senard, Groupe Renault
- Nicolas Théry, Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- Claire Waysand, Engie